Zeitschrift: Freiburger Zeitschrift für Philosophie und Theologie = Revue

philosophique et théologique de Fribourg = Rivista filosofica e teologica

di Friburgo = Review of philosophy and theology of Fribourg

Band: 48 (2001)

Heft: 3

Artikel: Le retour en Italie de Giordano Bruno "philosophe"

Autor: Segonds, Alain

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-760912

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ALAIN SEGONDS

Le retour en Italie de Giordano Bruno «philosophe»

Tout le monde connaît la carrière mouvementée de Giordano Bruno (1548–1600) qui l'amène dans l'Ordre dominicain (1565–1576) puis, après sa fuite, l'entraîne à travers toute l'Europe (1576–1591) avant de le ramener en Italie pour un célèbre procès qui s'achève par sa mort sur le bûcher des hérétiques impénitents (17 février 1600). Toute la vie «mondaine» de Bruno tient donc pratiquement entre deux jubilés: 1575–1600¹. Au cours de l'été 1591, Bruno se rend à Padoue, puis en décembre à Venise, invité par un amateur d'art de mémoire, Giovanni Mocenigo. Pour d'obscures raisons, il s'attire la haine de son hôte qui le dénonce, le 23 mai 1592, à l'Inquisition vénitienne. Le jour même, Bruno est arrêté. Commence alors un long procès d'Inquisition qui durera près de huit ans (au vrai: sept ans et neuf mois). La première phase se déroule à Venise (mai 1592–février 1593) et s'achève par l'extradition de Bruno vers les prisons romaines du Saint-Office.

La phase romaine (1593–1600) voit l'achèvement de la partie dite «offensive» du procès à la fin de 1593, tandis que la «répétition des témoins» a lieu de janvier à mars 1594; vient ensuite la censure des livres de Bruno (1595–1597): le procès semble alors languir et ne prend un tour décisif qu'avec l'apparition dans la Congrégation de Robert Bellarmin, d'abord à titre de consulteur (février 1597), puis de cardinal (mars 1599)²: pour s'assurer des dispositions intellectuelles exactes de Bruno

¹ Il n'est pas impossible que sa mort soit liée au Jubilé: le pape aurait voulu faire un exemple au seuil de cette année de repentir. Cela n'est que du domaine du possible, mais on notera que Gaspar Schoppe rapporte la mort de Bruno dans une série de travaux consacrés à faire la propagande de la Bulle pontificale en faveur du Jubilé auprès des hérétiques luthériens, leur assurant que leur séjour à Rome est sans danger. Cf. Luigi FIRPO, «Le Procès», in: Giordano Bruno, Œuvres complètes. Documents, t. I, édition française et traduction par Alain-Philippe SEGONDS, Paris 2000, doc. 71, p. 499–515 et la note 7, p. 637. Je citerai d'après cette édition: FIRPO, Procès.

² Signalons sur Robert Bellarmin le livre récent de P. GODMAN, The Saint as Censor. Robert Bellarmine between Inquisition and Index (Studies in Medieval and Reformation Thought vol. LXXX), Leiden 2000, qui apporte quantité de documents

(point essentiel dans la juridiction de l'Inquisition), maintenant qu'il est établi qu'il a tenu des propositions hérétiques, on lui propose, pour commencer, d'abjurer huit propositions indiscutablement hérétiques. Bruno semble prêt à cette reconnaissance, mais, au fil des mois, la discussion entre le Tribunal (essentiellement les consulteurs) et Bruno se fait plus dure, à mesure que la détermination de Bruno à ne rien admettre s'accroît. Finalement le 21 décembre 1599, il soutient n'avoir rien à rétracter dans ses écrits: cette fois non seulement l'adhésion est établie, mais aussi l'obstination, autre note constitutive du crime d'hérésie. Le 20 janvier 1600, en séance ordinaire le pape ordonne d'en finir avec Bruno: aux yeux du Tribunal, il est désormais «hérétique impénitent» et ne peut plus échapper à la mort; le 8 février la sentence est proclamée solennellement. Un nouveau délai d'une semaine lui est donné pour se repentir et ainsi échapper non pas à la mort mais au bûcher. Au petit matin du 17 février 1600, Bruno périt sur un bûcher au Campo dei Fiori³.

Après avoir donné une édition bilingue des actes du procès de Bruno en traduisant la collection des textes que Luigi Firpo avait annoncée dès 1949–1950, mais qui ne fut publiée qu'en 1993, c'est-à-dire après la mort de l'historien⁴, je voudrais présenter ici quelques réflexions sur le sens de ce procès et exploiter un document nouveau, trouvé depuis l'ouverture des Archives du Saint-Office. Une des questions essentielles que se posent traditionnellement les exégètes du Nolain est celle-ci: mais qu'allait donc faire Bruno en Italie? N'était-il pas conscient qu'il allait ainsi se jeter dans la gueule du loup?

À l'époque même, ce retour avait fort surpris, et l'un des familiers de Bruno, Valens Havekenthal (= Valens Acidalius) qui étudiait à Bologne, s'adressant à un ami, lui aussi étudiant mais à Padoue, Michel Forgách, écrit le 21 janvier 1592:

«Je demande encore si vraiment ce Giordano Bruno, celui que tu as connu à Wittenberg, le Nolain, vit bien présentement et enseigne chez vous, à Padoue. Est-ce vrai? Quelle sorte d'homme est-ce pour oser [revenir] en Italie, d'où, comme il le confessait lui-même, il était parti, chassé? Je m'étonne, oui, je m'étonne. [Pour l'instant] je n'ajoute pas foi à la rumeur, bien que je

nouveaux, mais aucun ne concerne directement le rôle de Bellarmin dans le procès de Bruno; voir cependant les remarques des p. 176-178.

³ Reconstitution des grandes étapes du procès dans FIRPO, Procès, p. XXVII-CLXXXI.

⁴ Voir FIRPO, Procès, p. CCI-CCXI.

la tienne de gens absolument dignes de foi. C'est toi qui dois me renseigner et rendre la chose ou certaine ou fausse»⁵.

D'ailleurs, Bruno lui-même, au cours d'entretiens avec le bibliothécaire de l'abbaye Saint-Victor à Paris, Georges Cotin, avait semblé exclure tout retour en Italie, confiant à son interlocuteur, le 7 décembre 1585: «Bruno est fuitif d'Italie [...] déjà depuis huit ans pour éviter les calomnies des inquisiteurs, qui sont ignorants, et, ne concevant [pas] sa philosophie, la diraient hérétique⁶». Bruno savait donc à quoi il s'exposait – et ne l'avait pas caché à son entourage.

Au XIXe siècle, pour expliquer ce retour, on croyait que Bruno, travaillé par la nostalgie, aurait désiré revoir sa patrie (Bartholmèss). D'autres pensent plus simplement que Bruno était à la recherche d'un patron et que Mocenigo - il s'agit d'un des grands noms de l'aristocratie vénitienne, bien qu'il n'ait pas appartenu à la branche puissante de la famille - a pu paraître un candidat sérieux. D'autres encore - et Firpo, l'éditeur des actes du Procès, est de leur nombre - pensent que Bruno avait subi une certaine maturation psychologique: las des études sans portée pratique, il aurait conçu le plan de mettre en action ses travaux de magie naturelle, dans la lignée de Ficin ou de Pic de la Mirandole, auxquels il se livrait depuis un certain temps, et de se réconcilier avec l'Église en lui offrant de participer à ce savoir7. Sous le manteau de cette révélation, Bruno aurait évidemment cherché à faire passer quelque chose de ses idées de réforme religieuse. L'ouvrage relatif aux «sept arts libéraux», plusieurs fois mentionné par Bruno dans ses interrogatoires comme «en préparation» et comme «devant être offert à Sa Béatitude»⁸, aurait fait partie de ce plan: le pape serait ainsi devenu son patron. Cette nouvelle explication, due à Antonio Corsano, suppose une dose peu commune d'irréalisme chez Bruno: sans doute était-il absent d'Italie depuis treize ans et n'était-il guère en mesure d'apprécier l'évolution interne de l'Église,

⁵ Cf. Valens ACIDALIUS, Epistolarum centuria I [...], Hanoviae, 1606, p. 10. Je cite d'après l'appendice de documents publiés par Eugenio CANONE in: Giordano Bruno 1548–1600. Mostra Storico Documentaria, Roma, Biblioteca Casanatense (Biblioteca di bibliografia italiana CLXI), Firenze 2000, p. CI-CII. Au début du texte, il faut lire non pas Quaero etiam unum Giordanus Brunus, mais Quaero etiam num Giordanus Brunus qui, conformément au sens propre de num, implique que le scripteur attend une réponse négative à sa question.

⁶ Edité par L. AUVRAY et repris in: Vincenzo SPAMPANATO, Vita di Giordano Bruno, Messina 1922 (réimpr. avec une postface de N. Ordine, Roma 1988; nouvelle réimpression Torino-Paris 2000), p. 641–659.

⁷ Sur ces thèses, cf. FIRPO, Procès, p. XIX-XXV.

⁸ Voir FIRPO, Procès, doc. 11, p. 55 et doc. 51, 1 § 3-4, p. 251.

mais pouvait-il sérieusement croire l'Église prête à utiliser la magie blanche de Ficin ou de Pic de la Mirandole?

Plus prosaïquement, G. Aquilecchia qui a publié deux petits écrits mathématiques de Bruno rédigés précisément au cours de son séjour à Padoue⁹, a suggéré que Bruno, à la recherche d'une position plus stable, avait pensé faire acte de candidature à la chaire de mathématiques de Padoue, vacante après la mort de Giuseppe Moletti en 1588, chaire qui écherra finalement à Galilée. C'est pourquoi, bien qu'invité à Venise par Mocenigo, Bruno aurait d'abord été s'installer à Padoue, donnant des cours de mathématiques pour se faire connaître et apprécier localement et ainsi augmenter ses chances d'élection¹⁰. Cette explication est moins spéculative que la précédente. Je crois cependant que l'on peut aller un peu plus loin.

La pénible odyssée de Bruno à travers l'Europe confessionnelle du XVIe siècle lui avait certainement appris que, pour des raisons diverses, il n'était le bienvenu nulle part: ni chez les calvinistes (qui l'avaient durement châtié à Genève et qu'il n'aimait guère) ni chez les luthériens (qui l'avaient excommunié¹¹ puis chassé de Francfort) ni chez les anglicans (qui l'avaient vu partir avec soulagement d'Angleterre) ni chez les catholiques intransigeants (deux fois la Ligue l'avait obligé de quitter son séjour en France, à Toulouse puis à Paris). Il ne lui restait guère de place sur la carte européenne...

Dans toutes ces traverses, Bruno s'est toujours défini comme un «philosophe»¹², et sauf lorsqu'il a exercé le métier de correcteur d'épreuves à Genève¹³, c'est toujours en tant que professeur de philosophie qu'il a gagné sa vie: enseignant la *Sphère* de Sacrobosco au début de son errance, faisant le lecteur de philosophie à Toulouse, à Paris, à Oxford et dans diverses Universités allemandes, donnant en privé des cours de philosophie (Zurich, Francfort etc.). C'est pour raison de philosophie qu'il a connu des ennuis à Genève: il avait osé attaquer l'enseignement déficient de De la Faye, titulaire de l'unique chaire de philosophie à l'Académie de Genève¹⁴. En Allemagne, il a été mêlé, certainement à son corps défen-

⁹ Cf. Giordano Bruno, Praelectiones geometricae – ars deformationum, testi inediti [...], Giovanni AQUILECCHIA éd., Roma 1964, préface.

Sur ces cours, voir les documents rassemblés par CANONE, op. cit. (note 5), p. CXVIII-CXXIV.

¹¹ Voir le document publié par CANONE, ibid., p. XCVIII.

^{12 « ...} né di voler far altra professione che di filosofo», FIRPO, Procès, p.121.

¹³ FIRPO, Procès, doc. 11, p. 47-49 et la note 9, p. 547.

¹⁴ Voir le document publié par CANONE, op. cit. (note 5), p. LXXXIII-LXXXIV. Bruno n'a, évidemment, jamais mentionné cet épisode au cours de ses interrogatoires.

dant, aux luttes internes académiques centrées sur le rôle de la philosophie (Wittenberg, Helmstedt). On multiplierait sans difficulté les témoignages les plus divers. D'ailleurs quand il est interrogé par l'Inquisition vénitienne sur sa profession ou sur ses ouvrages, il déclare sans détour:

«La matière de mes livres, pour parler généralement, est philosophique [...] dans tous mes ouvrages, j'ai toujours donné des conclusions sur une base philosophique et d'après les principes et la lumière naturelle, sans avoir d'égard particulier à ce qui doit être tenu selon la foi; et je crois que dans ces livres on ne peut rien trouver qui ferait juger que j'ai voulu, de parti pris, plus attaquer la religion qu'exalter la philosophie, bien que j'aie pu développer beaucoup de choses impies, en me fondant sur ma propre lumière naturelle»¹⁵.

Cette présentation de l'intention de Bruno se poursuit, dans les pages suivantes, par un exposé général de sa philosophie. Semblables déclarations se retrouvent dans pratiquement tous les constituts: toutes les fois qu'on le confronte avec une déclaration théologiquement dangereuse, Bruno déclare s'être exprimé librement en philosophe «sans égard aux exigences de la foi». C'est évidemment une tactique pour tenter de minorer sa faute, comme l'a fait remarquer Firpo¹⁶. Bruno poursuit en prenant un exemple qu'il croit invincible: n'enseigne-t-on pas les philosophies de Platon et d'Aristote dans l'Église? Or elles contiennent quantité de points en contradiction avec ce que croit l'Église. Et pourtant l'on n'en continue pas moins cet enseignement. Bruno invoque donc, implicitement, ce fait à titre de précédent en sa faveur¹⁷.

Une telle tactique était fort peu susceptible de tromper le Tribunal, qui savait bien que Bruno, loin d'être un fidèle ordinaire, avait fait des études complètes de théologie et de philosophie. Or le Tribunal pouvait à tout instant lui opposer la réglementation en matière d'enseignement de la philosophie qui avait été adoptée par le Ve Concile du Latran (1513) et que Bruno connaissait nécessairement, puisqu'elle était ordinairement répétée chaque année avant de commencer l'enseignement: les maîtres étaient tenus non seulement de réfuter les erreurs des philosophes anciens comme Platon ou Aristote, mais encore de démontrer la vérité de la doctrine catholique sur les mêmes points¹⁸.

¹⁵ FIRPO, Procès, doc. 13, p. 62-64.

¹⁶ Cf. FIRPO, Procès, p. XLIss.

^{17 « ...} li libri d'Aristotile et di Platone, che nel medesmo modo indirettamente sono contrarii alla fede, anci molto più contrarii che li articuli da me filosoficamente proposti e diffesi», FIRPO, Procès, p. 65.

¹⁸ Décret *Apostolici regiminis* publié dans: Les Conciles œcuméniques, t. II/1: Les décrets, Paris 1994, p. 1236–1239.

Dans la bouche de Bruno, cependant, ces énoncés vont bien au-delà d'une simple tactique: c'est sa conviction même qu'ils expriment. Dans ses ouvrages, en effet, Bruno contraste constamment théologie et philosophie, mais invariablement dans l'intention d'abaisser la théologie et de montrer que seule la solution philosophique est la bonne. Le Spaccio, par exemple, montre souvent que la supériorité de la philosophie tient à son emploi exclusif de la raison, tandis que la théologie est liée à l'Écriture, dont bon nombre de passages sont purement et simplement absurdes. Cependant Bruno laisse souvent entendre que toute vérité n'est pas bonne à entendre par tout le monde, certaines sont susceptibles de jeter inutilement le trouble dans la société («aliment pour les uns, «poison» pour les autres»). C'est pourquoi parmi les théologiens seuls ceux «pourvus de discernement» lui paraissent acceptables: c'est-à-dire ceux qui savent pratiquer le subtil dosage de vérité accessible à chacun. Autrement dit, ce que Bruno prônait c'était une théologie subordonnée à la philosophie et largement déterminée par le critère de l'utilité sociale. C'est évidemment cet aspect de la pensée du Nolain qui a le plus attiré l'attention sur lui au XIXe et au XXe siècle: toute une série de forces politiques et sociales ont vu en lui un «précurseur».

Depuis quelques années, on a étudié de plus près les très nombreux passages où Bruno présente le rôle de la philosophie et l'on y a trouvé quantité de citations muettes d'Averroès, en particulier de la préface de son Commentaire sur la Physique d'Aristote. Je pense ici aux travaux de R. Sturlese et surtout à ceux de M.A. Granada¹⁹. On peut dire que la plupart des philosophèmes propres à l'averroïsme médiéval se retrouvent chez Bruno²⁰: subordination de la théologie à la philosophie, la religion conçue comme loi et non pas comme révélation d'une vérité, destinée à la multitude en vue de lui assurer dans la mesure du possible une vie vertueuse, prédication équivoque de «homme» pour les sages et les hommes ordinaires, possibilité d'atteindre la béatitude par la philosophie dès ce monde, critique des religions révélées comme causes des troubles etc. Or, Bruno savait très bien, par exemple par son disciple Besler, un jeune

¹⁹ Rita STURLESE, Averroe quantumque arabo et ignorante di lingua greca. Note sull'averroismo di Giordano Bruno, dans: Giornale critico della filosofia italiana 71 (1992), p. 248–275, et Miguel A. GRANADA, «Introduction à Giordano Bruno», dans: Giordano Bruno, Œuvres complètes, t. VII, Des Fureurs héroïques, éd. critique de G. AQUI-LECCHIA, introduction et notes de Miguel A. GRANADA, Paris 1999, préface, p. LXVIII–XC; voir aussi l'Index nominum, p. 617.

²⁰ Sur l'averroïsme italien, cf. les travaux de Bruno NARDI, Saggi sull'aristotelismo padovano dal secolo XIV al XVI, Firenze 1958, et J. MONFASANI, «Aristotelians, Platonists, and the missing Ockhamists: Philosophical Liberty in Pre-Reformation Italy», dans: Renaissance Quarterly 46 (1993), p. 247–276.

allemand, qui était président de la Natio germanica à Padoue, ou par les libraires vénitiens qu'il avait rencontrés à Francfort, qu'il y avait à l'Université de Padoue quantité d'esprits qui partageaient ces façons de voir. Protégés par la République de Venise, mais aussi en pratiquant largement la restriction mentale, ces professeurs avaient réussi à se créer un espace de liberté.

Je pense donc que Bruno s'était résolu à tenter sa chance à Padoue non seulement parce qu'il savait qu'il y avait une chaire vacante en mathématiques, mais aussi parce qu'il pensait que l'état d'esprit général de l'Université était assez voisin du sien. Il lui avait cependant échappé, ou il avait minoré volontairement ce fait: l'Université affichait un respect absolu à l'égard de l'autorité d'Aristote, aux antipodes des violentes critiques que Bruno ne cessait de lui porter dans tous ses écrits. Bruno s'imaginait pourtant pouvoir trouver une position relativement stable (professeur d'Université), dans un milieu qui pouvait être réceptif à ses idées, à l'abri des coups de Rome grâce à la protection de Venise. Ainsi à l'abri, Bruno pouvait s'imaginer entrer en rapport avec Rome et tenter de trouver un accommodement avec l'Église, sur le modèle de ce qu'avait fait Francesco Patrizi.

Bruno, en effet, avait appris que Francesco Patrizi venait d'être appelé par le nouveau pontife, Clément VIII, à occuper une chaire de philosophie platonicienne à Rome. Patrizi avait pris le chemin de Rome le 18 avril 1592, c'est-à-dire un mois avant l'arrestation de Bruno par l'Inquisition. Son arrestation lui interdit d'apprendre la suite de cette aventure, comment dès le mois de novembre suivant, Patrizi s'était retrouvé devant la Congrégation de l'Index pour s'expliquer sur ses écrits²¹.

Au rapport de son délateur, Mocenigo, Bruno avait ainsi commenté le départ de Patrizi: «Ce pape est un gentilhomme, parce qu'il favorise les philosophes; moi aussi, je peux espérer d'être favorisé. Je sais bien que Patrizi est un philosophe, et qu'il ne croit à rien»²². On remarquera dans ce témoignage que Bruno est clairement prêt à s'entendre avec le nouveau souverain pontife, considéré comme plus souple que son prédécesseur; on notera surtout l'équation immédiate dans la bouche de Bruno –

²¹ Voir Anna Laura PULIAFITO BLEUEL, Francesco Patrizi da Cherso, Nova de Universis philosophia. Materiali per un'edizione emendata, Firenze, s.d. Voir aussi: Antonio ROTONDÒ, «Cultura umanistica e difficoltà di censori. Censura ecclesiastica e discussioni cinquecentesche sul Platonismo», dans: Le pouvoir et la plume. Incitation, contrôle et répression dans l'Italie du XVIe siècle (CERI no 10), Paris, 1982, p. 15–50. Notons que la chaire de philosophie platonicienne de Rome, voulue par le pape et offerte à Patrizi, fut rapidement supprimée, à l'instance, en particulier de Bellarmin, cf. ROTONDÒ, *ibid.*, p. 46–47.

²² Cf. FIRPO, Procès, doc. 51, I § 3, p. 251.

Philosophe = qui ne croit à rien, «non crede niente» — qui justifie l'application à lui-même du sort de Patrizi. Bien qu'il sache n'avoir rien en commun avec Patrizi sur le plan de la pensée²³, Bruno le regarde comme un philosophe au même titre que lui, c'est-à-dire comme un homme qui a traversé les apparences de la croyance pour enfin déboucher dans le monde de l'intellect. C'est en ce sens qu'il emploie régulièrement le terme de filosofo: c'est l'homme qui, dès ici bas, a réalisé la plénitude de la nature humaine²⁴.

Bruno rêvait donc d'une réconciliation avec Rome. Une déclaration solennelle de Bruno lors de son dernier interrogatoire à Venise le laisse clairement entendre; plusieurs passages des témoignages de ses compagnons de détention à Venise le confirment et font voir comment Bruno imaginait cet accord: dispensé d'abjuration publique, il pourrait vivre en religieux exclaustré, sans supérieur, poursuivant ses activités de virtuoso²⁵. C'était un projet illusoire mais, comme nous allons le voir ci-dessous, le Nolain était rigoureusement inconnu des autorités romaines. S'il parvenait à faire le silence sur ses activités en pays d'hérétiques, il pouvait s'imaginer que son procès aurait pu être ramené à une cause de discipline ecclésiastique.

Toutes proportions gardées, il commettait à nouveau la même erreur d'appréciation que celle qui l'avait amené à dédier son ouvrage le plus violemment anti-biblique, *Lo Spaccio della bestia trionfante*, à Sir Philip Sidney, le propre chef du parti puritain anglais, attaché peut-être plus que n'importe qui à la parole de la Bible et à sa vérité.²⁶

Je voudrais maintenant examiner brièvement un document nouvellement retrouvé dont voici la traduction²⁷:

²³ Pour la seule référence à Patrizi dans toute l'œuvre de Bruno, particulièrement méprisante, voir FIRPO, Procès, p. 598, note 7.

²⁴ Voir *ibid.*, p. 598, n. 8 pour des références.

²⁵ Voir la déclaration de Bruno lors de son interrogatoire du 30 juillet 1592, FIRPO, Procès, doc. 19, p. 143 et 147, ainsi que les divers témoignages rassemblés dans le doc. 51, XXXI, *ibid.*, p. 365–367. Bruno excluait absolument le retour à la vie régulière dont seul pouvait le dispenser le pape.

²⁶ Voir la préface considérable de Nuccio ORDINE à: Giordano Bruno, Œuvres complètes, V 1-2. Expulsion de la bête triomphante, texte établi par Giovanni AQUI-LECCHIA, notes de Maria Pia ELLERO, Paris 1999, p. CLX-CLXXII et passim.

²⁷ Je traduis ce document d'après CANONE, *op. cit.* (note 5), p. CIV-CV, où un facsimilé du document et une transcription sont publiés. Cf. Leen SPRUIT, Due documenti noti e due documenti sconosciuti sul processo di Bruno nell'archivio del Sant'Uffizio, dans: *Bruniana & Campanelliana* 4 (1998), p. 471. Je propose de donner à ce document le numéro d'ordre 16bis qu'il aurait dans la publication de FIRPO, Procès, entre le doc. 16 du 4 juin et le doc. 17, du 23 juin.

«Congrégation de l'Office de la Sainte Inquisition Romaine et Universelle, tenue au Palais Apostolique du Mont Quirinal en présence de Sa Sainteté, notre Seigneur le pape Clément VIII, et des illustrissimes et révérendissimes Seigneurs cardinaux inquisiteurs généraux, à laquelle ont pris part tous ceux dont les noms suivent.

Le XI juin, Ve férie, [l'an] MDXCII.

L'illustrissime et révérendissime Seigneur cardinal de Santa Severina. L'illustrissime et révérendissime Seigneur cardinal Deza. L'illustrissime et révérendissime Seigneur Domenico cardinal Pinelli. L'illustrissime et révérendissime Seigneur Girolamo cardinal d'Ascoli. L'illustrissime et révérendissime Seigneur Costanzo cardinal de Sarno²⁸.

Au cours de ladite congrégation etc.

[...]

[Dans la cause] de frère Giordano Bruno de Nola, apostat de l'ordre des Frères prêcheurs, prisonnier au Saint-Office de l'Inquisition de Venise, objet d'une procédure pour dépravation hérétique et autres choses etc. après lecture de la lettre de l'Inquisiteur de ladite Cité de Venise, dans laquelle celui-ci demande à être assuré sur certains faits concernant ledit frère Giordano, faits dont il dit qu'il y a évidence dans l'Office [de Rome], il a été ordonné de répondre audit Inquisiteur qu'il fasse diligence pour connaître le vrai nom dudit frère Giordano, pour la raison que diligence a été faite en ce Saint-Office pour le retrouver ainsi que des indices allant contre lui: or rien n'a été trouvé, parce que l'on se doute qu'il a changé son vrai nom.»

La lettre mentionnée de l'Inquisiteur de Venise a probablement été écrite au début du mois de juin, à un moment où Bruno avait déjà déposé au cours de deux longues séances d'interrogatoire et avait révélé avoir eu deux procès disciplinaires au sein de l'Ordre dominicain²⁹. Conformément à l'usage, le Tribunal de Venise avait immédiatement averti Rome, transmis la dénonciation et envoyé un sommaire des déclarations de Bruno, demandant en même temps des instructions pour la suite. La lettre de l'Inquisiteur, probablement écrite le lundi 2 juin, arriva à Rome quatre ou cinq jours plus tard et fut examinée à l'occasion de la séance ordinaire du Tribunal, le jeudi. Par le simple résumé de la dénonciation de Mocenigo et des premiers constituts de Bruno, le Tribunal suprême pouvait déjà se rendre compte de l'extrême gravité du cas. Aussi, grand fut l'étonnement à Rome de ne rien trouver dans les archives concernant pareil accusé: d'où le soupçon que Bruno dissimulerait son nom. Et pourtant la Suprema aurait pu très facilement, à partir des indices fournis par

²⁸ Sur ces personnages, voir mes notes dans: FIRPO, Procès, doc. 34, n. 4–8, p. 578–579.

²⁹ Constituts du 26 et du 30 mai, documents 9 et 1, FIRPO, Procès, p. 30-39, 44-57.

l'accusé lui-même, vérifier ses déclarations auprès de l'Ordre dominicain. Après tout, Bruno était mentionné dans les listes imprimées du chapitre général de 1571³⁰.

Cela n'a pas été fait, probablement parce que l'on partait du point de vue que pareil hérétique avait dû éveiller les soupçons du Saint-Office. Du côté vénitien, le même soupçon avait effleuré le Tribunal lors du cinquième constitut (3 juin 1592), puisque l'on avait demandé à Bruno:

«Quel nom avait l'accusé avant son entrée en religion, et pendant qu'il est demeuré en religion, et si, depuis qu'il est sorti, il a toujours gardé en tous lieux le même nom que celui qu'il porte aujourd'hui»³¹.

Et pourtant, le Saint-Office avait déjà formellement établi l'identité de Bruno dès le 26 mai – c'est-à-dire le surlendemain de son arrestation – en demandant à deux témoins, les libraires vénitiens Giovan Battista Ciotti et Jakob van Brecht, d'attester de son identité³². Les libraires avaient formellement reconnu connaître un individu répondant au nom de Giordano Bruno, auteur d'ouvrages de philosophie. Le 31 mai encore, alors que le Tribunal s'efforçait de recouper les indications données par Bruno dans ses interrogatoires, on avait appelé à témoigner un religieux dominicain, présent à Venise pour le tout récent chapitre général, frère Domenico da Nocera, qui avait été régent au *Studium* de Naples et qui avait déclaré avoir reconnu en Bruno un de ses anciens élèves³³. Toutes les précautions avaient donc été prises pour s'assurer de l'identité de l'accusé.

Ce document inédit nous apprend, me semble-t-il, beaucoup de choses et sa découverte nous invite à l'humilité en tant qu'historiens. Tout le monde est, en effet, d'accord pour admettre que l'on connaît infiniment mieux la phase vénitienne du procès que la phase romaine, car on peut reconstituer jour par jour le développement de l'instruction à Venise dont on a conservé les constituts originaux de Bruno. En revanche, on ne dispose pour la phase romaine, dont on sait que le dossier comportait près de 300 pages, que de quelques enregistrements d'actes de procédure, visites des prisonniers, renvois, sommaires des décisions prises en séance. Or, le document retrouvé concerne précisément la phase vénitienne, et Firpo avait déduit de l'absence de documents au début du mois de juin 1592 «que le procès languissait»³⁴. Le nouveau document montre

³⁰ Reproduction du document dans: CANONE, op. cit. (note 5), p. LXXXIs., no 4.

³¹ Cf. FIRPO, Procès, doc. 15, p. 127.

³² Cf. FIRPO, Procès, doc. 7, p. 19 et doc. 8, p. 25.

³³ Cf. FIRPO, Procès, doc. 12, p. 59.

^{34 «}L'enquête allait languir», FIRPO, Procès, p. LVIII.

tout d'abord que tel n'était pas le cas: l'Inquisition de Venise était en contact avec Rome et avait demandé des éclaircissements et des instructions, ce qui se faisait de façon générale, mais devait paraître encore plus nécessaire dans une cause si délicate. Cela suggère que de nouvelles recherches d'archives à Venise pourraient peut-être s'avérer fructueuses.

Plus important: le document établit sans aucune espèce de doute possible que l'activité «hérétique» de Bruno, pourtant développée à travers toute l'Europe depuis près de quinze ans dans une grande quantité d'écrits, de cours publics et d'entretiens privés, n'avait jamais attiré l'attention du Saint-Office, qu'aucun de ses livres n'avait été remarqué par la censure ecclésiastique en Italie, qu'aucune de ses thèses hérétiques n'avait été dénoncée, qu'aucun nonce apostolique n'avait transmis d'information sur le Nolain. Aucun exemplaire de ses livres n'avait jamais attiré l'attention des organes de Rome à l'occasion d'une saisie de livres. La pénétration des écrits de Bruno en Italie, bien que certains eussent été imprimés en italien, semble donc avoir été quasi inexistante.

Cette impression est confirmée en consultant le Census de Rita Sturlese35: l'Italie, aujourd'hui encore, malgré les efforts consentis au XIXe siècle, ne conserve que peu d'exemplaires des ouvrages de Bruno et très rares parmi eux sont ceux que l'on peut considérer comme ayant été en Italie depuis le XVIe siècle. Bruno était donc virtuellement inconnu dans son propre pays et ses livres ne l'avaient aucunement fait remarquer. Cette circonstance contribue à expliquer le temps démesurément long mis par le Saint-Office pour extraire des œuvres de Bruno les propositions à censurer (au moins deux années, 1595-1597): non seulement le genre littéraire des écrits de Bruno les rendait très difficiles à soumettre à ce genre de traitement, mais encore le Tribunal, bien qu'il eût été pourvu par l'auteur lui-même d'une liste de ses ouvrages - malheureusement perdue³⁶ – n'avait que très peu d'exemplaires pour se mettre au travail, en dehors des deux ou trois livres que Bruno avait avec lui au moment de son arrestation et d'un ou deux volumes que Mocenigo, le délateur, avait remis. Des recherches menées en Italie pour trouver d'autres ouvrages ne permirent d'en découvrir qu'un seul, encore avait-il été probablement rapporté par un ancien exilé en Angleterre!

Il faut sûrement rapprocher cette constatation, pourtant bien banale et que l'on aurait dû faire depuis longtemps déjà, d'un autre fait: un seul ouvrage de Bruno est aujourd'hui conservé à plus de deux cents exem-

³⁵ Rita STURLESE, Bibliografia, censimento e storia delle antiche stampe di Giordano Bruno, Firenze 1987.

³⁶ Sur cette liste, cf. FIRPO, Procès, doc. 13, p. 61, et doc. 51, XXXII § 229, p. 373.

plaires dans les bibliothèques, le poème philosophique *De triplici minimo*. Non que ce soit l'ouvrage le plus révolutionnaire de Bruno, simplement c'était la première fois que Bruno travaillait avec un imprimeur européen, avec un véritable imprimeur dont le marché n'était pas limité à une seule ville, à une Université. Il s'agissait de Johann Wechel, membre d'une dynastie d'imprimeurs avec des liens dans la plupart des grandes villes européennes de l'époque. Pour la première fois le livre de Bruno allait être mentionné dans le catalogue de la Foire de Francfort et être distribué en Europe³⁷. Au contraire, tous ses précédents livres avaient été publiés par de petits imprimeurs locaux, liés à des collèges ou des Universités, et très certainement tirés à très peu d'exemplaires. Avec la publication de ses livres à Francfort, la carrière de Bruno allait donc prendre un autre tour: son œuvre allait enfin avoir une diffusion européenne et devenir visible aux yeux de l'Index de Rome.

Pareille constatation devrait amener la critique à s'interroger sur l'importance réelle de Bruno dans l'horizon du XVIe siècle: si l'auteur d'une trentaine d'ouvrages publiés à travers toute l'Europe (sauf en Italie) sur un arc d'une quinzaine d'années, remplis d'allusions anti-chrétiennes souvent fort transparentes, était demeuré inconnu du Saint-Office, on doit légitimement se demander de combien de personnes ou de milieux il avait réussi à se faire connaître. Cela explique pourquoi, en 1600, Bruno a pu ainsi disparaître à Rome sans bruit, avec très peu d'écho même dans le monde protestant, au point qu'au XIXe siècle un auteur français s'était imaginé qu'il avait fini ses jours assigné dans quelque couvent dominicain de province, dans la pénitence!

Dans l'horizon du XVIe siècle, la renommée de Bruno était absolument confidentielle. En revanche, une fois revêtu du sceau de l'hérésie par le Tribunal suprême, il devenait important aux yeux de certains, et c'est ce qui explique que l'on ait conservé un nombre relativement élevé de ses ouvrages, d'abord transmis secrètement, marqués de l'infamie de l'accusation d'athéisme lancée contre lui par Elizabeth I^{re} d'Angleterre, puis, à partir du XVIIIe siècle, collectionnés par les grands seigneurs bibliophiles. La plupart de ces exemplaires proviennent ou se trouvent dans des pays où l'Inquisition n'avait aucun pouvoir: Angleterre, France, Allemagne.

³⁷ Pour l'emploi des Catalogues de Francfort par l'Index de Rome, voir GODMAN, op. cit. (note 2), p. 168. Lorsque un ouvrage était recensé dans ces catalogues, il était ipso facto suspect aux yeux de la Congrégation de l'Index puisqu'il avait été imprimé ou commercialisé par une firme hérétique. Très souvent les titres donnés par les Index romains ne sont que des décalques des titres mentionnés dans les catalogues de Francfort, avec fautes sur le nom de l'auteur et titres inexacts.